



## Apports autorisés

Déchets de cuisine  
et de table

Merci de découper en morceaux  
pour la décomposition !



## Apports non autorisés

Les restes d'animaux  
(Viande/os, poisson/arêtes,  
crustacé, coquillage...)

## Composteur collectif citoyen



Charte d'engagement  
et consignes



Icônes Font Awesome, licence CC BY

Police Deja vu, licence domaine public



Police Cabin Sketch, licence SIL Open Font

Conception "de la graine à l'humus" sous Inkscape  
[www.graineahumus.org](http://www.graineahumus.org)





## Fonctionnement

Un composteur collectif citoyen est géré *par et pour* les citoyens. Il est *accompagné par un maître composteur* pour garantir son bon fonctionnement.

Localement, les utilisateurs sont *informés par des référents de site*.

Les utilisateurs apprennent les bonnes pratiques avec les référents de site qui sont leurs contacts privilégiés.

Contactez les référents de site  
[referents1@graineahumus.org](mailto:referents1@graineahumus.org)



## Charte d'engagement

Un composteur collectif citoyen est basé sur le principe de consomm'acteur. Ainsi, l'utilisateur s'engage à :

- Régler une cotisation annuelle
- Respecter les consignes de tri et de dépôt
- Participer à la vie du composteur (Permanence, retournement, entretien...)
- Informer les référents de site en cas de problème



**Produire un compost local humifère pour des sols vivants**